



Communiqué de presse
Le 27 février 2020

L'ADEME et l'Anses renforcent leur coopération pour intégrer les préoccupations de santé humaine dans les solutions face au changement climatique

À l'occasion du Salon International de l'Agriculture, Arnaud Leroy, Président-Directeur général de l'ADEME, et Roger Genet, Directeur général de l'Anses, ont signé un accord-cadre pour renforcer leur collaboration afin d'intégrer les questions de santé humaine dans les travaux scientifiques et développements de solutions en matière de lutte contre le changement climatique. Qualité de l'air, Bioéconomie et alimentation, Sites pollués et Economie circulaire sont les quatre domaines prioritaires de coopération ciblés. Ce partenariat témoigne d'une volonté partagée de coordonner de façon toujours plus étroite les compétences des deux organisations publiques en matière d'expertise scientifique et de recherche au service de l'intérêt général.

Le partenariat signé par l'Anses et l'ADEME permettra de renforcer leurs coopérations scientifiques sur des projets de recherche et des travaux d'évaluation de risques concernant plusieurs sujets de santé environnementale : la qualité de l'air, l'économie circulaire, la bioéconomie et l'alimentation ou encore l'impact sanitaire des sites pollués. L'union des compétences des deux agences et le partage des connaissances et de moyens permettront de mieux caractériser les impacts sanitaires et les expositions des populations. Des solutions et des outils indispensables pour la prise de décision seront également développés dans le cadre de ce partenariat.

A travers cet accord, l'Anses et l'ADEME s'engagent pour renforcer les liens entre l'expertise scientifique et la recherche, et ainsi faire progresser la connaissance et la sécurité sanitaire sur des sujets à forts enjeux face au contexte de changement climatique.

Les thématiques prioritaires

Dans le domaine de la **qualité de l'air**, la collaboration est engagée depuis de plusieurs années et vise principalement à :

- Mieux comprendre les déterminants à l'origine des pollutions de l'air (extérieur et intérieur) ;
- Caractériser les impacts de ces pollutions sur la santé ;
- Développer des outils d'aide à la décision et de nouvelles solutions (techniques, organisationnelles...) pour réduire les pollutions et leurs impacts ;
- Développer l'évaluation des actions.

La collaboration concernant les **sites pollués** se poursuivra afin de :

- Caractériser les impacts des sites pollués sur la santé ;
- Améliorer la caractérisation de l'exposition à certaines matrices telles que les poussières ou les denrées alimentaires ;
- Poursuivre l'acquisition de connaissances sur la toxicité des substances, et identifier les polluants persistants ou émergents nécessitant l'élaboration de Valeurs Toxicologiques de Références ;

- Améliorer la prise en compte de l'effet des mélanges de substances, tant par l'acquisition de connaissances nouvelles que par le développement de méthodologies ;
- Proposer des variables d'exposition humaine pour mieux paramétrer les évaluations quantitatives des risques sanitaires, sur la base des données existantes et à acquérir.

Dans le domaine de la **bioéconomie et de l'alimentation**, les objectifs sont de trois ordres :

- Combiner les approches environnementales et nutritionnelles des systèmes alimentaires ;
- Faciliter le partage de données pour renforcer une évaluation multi-critères de l'alimentation (environnement, nutrition, sécurité sanitaire) ;
- Mieux comprendre les impacts sanitaires de produits nouveaux comme les produits biosourcés ou ceux associés aux biocontrôles...

Dans le domaine de **l'économie circulaire**, il s'agira enfin de :

- Caractériser l'impact sanitaire des nouveaux modes de consommation (produits en vrac, produits faits maison, concilier lutte contre le gaspillage et sécurité alimentaire) ;
- Qualifier les risques sanitaires liés au recyclage et à la gestion des déchets.

Inscription dans la dynamique de l'Environmental Data Hub

Dans la perspective de faciliter les travaux d'expertise et de recherche sur les données environnementales, les deux agences travailleront à l'accessibilité et à l'interopérabilité de leurs bases de données.

Collaboration sur les appels à projets de recherche

Les équipes de l'Anses participent au comité scientifique de l'appel à projets de recherche ADEME « Impacts » ainsi qu'au comité de sélection de l'appel à projets de recherche ADEME « GRAINE, Gérer, produire et valoriser les biomasses ». De même, les équipes de l'ADEME participent au Comité d'Orientation du Programme national de recherche environnement santé travail piloté par l'Anses. **Trois appels à projets de recherche pilotés par l'ADEME seront l'opportunité de nouvelles collaborations concrètes en 2020, « AQACIA Amélioration de la Qualité de l'Air - Comprendre, Innover, Agir », « CO3 Co-construction de connaissances » et l'appel à projets de thèses.**

Contacts presse

Anses : presse@anses.fr - Tél : 01 49 77 13 77 / 01 49 77 22 26 - @Anses_fr
ADEME : ademepresse@havas.com - Tél : 01 58 47 81 28 - @ademe

L'Anses, agence nationale de sécurité sanitaire

L'Anses apporte aux décideurs publics les repères scientifiques nécessaires pour protéger la santé de l'Homme et de l'environnement contre les risques sanitaires. Elle étudie, évalue et surveille l'ensemble des risques chimiques, microbiologiques et physiques auxquels les hommes, les animaux et les végétaux sont exposés, et aide ainsi les pouvoirs publics à prendre les mesures nécessaires, y compris en cas de crise sanitaire. Agence nationale au service de l'intérêt général, l'Anses relève des ministères en charge de la santé, de l'environnement, de l'agriculture, du travail et de la consommation. www.anses.fr @Anses_fr

L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines - énergie, air, économie circulaire, gaspillage alimentaire, déchets, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.ademe.fr @ademe